

# conformément au règlement (EC) 2020/878

**Date de révision:** 04-04-2023 Ce document remplace la SDD datée: 17-02-2023

# **NOVATION 2300**

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit:

Nom du produit: **NOVATION 2300** 

food starch

Autres moyens d'identification:

Famille chimique: Amidon

**HAUT Non:** 

Nº d'enregistrement REACH: Ce produit est exempt de REACH

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées:

Utilisations identifiées pertinentes: Food products Utilisations déconseillées: Pas disponible

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de

sécurité:

Regulatory.emea@ingredion.com

La société Ingredion EMEA concernée qui facture le produit - veuillez

adresse e-mail de la personne

compétente responsable de la FDS:

1.4 Numéro d'appel d'urgence: EMERGENCY TELEPHONE: +1 703-741-5970 / 1-800-424-9300

consulter la section 16

# RUBRIQUE 2: Identification des dangers

#### 2.1 Classification de la substance ou du mélange:

Étiquetage conformément au règlement (CE) nº 1272/2008 [CLP]: Non classé comme dangereux selon CLP

2.2 Éléments d'étiquetage:

Pictogrammes de danger: Aucun symbole de danger requis

Mention d'avertissement: Aucun mot d'avertissement nécessaire.

Mentions de danger: Aucune mention de danger n'est nécessaire.

Conseils de prudence: Aucune mise en garde nécessaire.



# conformément au règlement (EC) 2020/878

Date de révision: 04-04-2023 Ce document remplace la SDD datée: 17-02-2023

### **NOVATION 2300**

Informations supplémentaires sur les

dangers (UE):

Aucune information disponible sur les dangers supplémentaires

**INFORMATION ADDITIONNELLE:** Sans objet

**2.3 Autres dangers:** Ce produit peut produire une poussière ennuyante, dont la concentration

doit être maintenue au-dessous de 10 mg/m3, calculée en tant que

moyenne pondérée en fonction du temps.

Cette substance/ce mélange ne contient aucun composant considéré comme un perturbateur endocrinien à des niveaux de 0,1 % ou plus.

Ne devrait pas être PBT ou vPvB.

### **RUBRIQUE 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS**

#### 3.1 SUBSTANCES:

Sans objet

### 3.2 Mélanges:

Nom de la substance	Concentra tion (% en poids)	Numéro CAS	Classifica tion selon le règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)	Facteur M	LCS	ЕТА	Matériau nanofor me
N'est pas une substance ni un mélange dangereux							

Pour le texte intégral des mentions de danger: voir la RUBRIQUE 16

### **RUBRIQUE 4: Premiers secours**

### 4.1 Description des mesures de premiers secours:

Inhalation: Sortir à l'air libre. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.

Contact oculaire: Eliminer les particules en rinçant l'oeil, paupières ouvertes, avec une

solution oculaire ou de l'eau claire. Si des symptômes apparaissent alerter



# conformément au règlement (EC) 2020/878

Date de révision: 04-04-2023 Ce document remplace la SDD datée: 17-02-2023

# **NOVATION 2300**

un médecin.

Contact cutané: Laver la peau à l'eau et au savon.

Ingestion: Aucune mesure de premiers secours n'est nécessaire.

Autoprotection du secouriste: Aucune donnée disponible

4.2 Principaux symptômes et effets,

aigus et différés:

'Poussières gênantes' avec la possibilité d'explosion causée par les

poussières.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements

particuliers nécessaires:

Aucune information supplémentaire de premiers secours n'est disponible.

### **RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

5.1 Moyens d'extinction:

Moyens d'extinction appropriés: Produit chimique sec., Dioxyde de carbone (CO2)., Brouillard d'eau (eau

pulvérisée)., Mousse.

Moyens d'extinction inappropriés: Aucun connu

5.2 Dangers particuliers résultant de

la substance ou du mélange:

Les donnees de risques d'incendie pour le nuage de poussiere du produit sont lès suivantes: températures minimale d'ignition: 390°C: concentration minimale explosive: environ 70 mg/l. Energie minimale nécessaire pour

l'enflammer par une étincelle:environ 0,06 joules.

Produits de combustion dangereux: La substance ne se décompose pas spontanément. Les produits de

décomposition types sont le monoyxde de carbone (oxyde de carbone),

dioxyde de carbone (gaz carbonique), l'azote et l'eau.

**5.3 Conseils aux pompiers:** Aucune procédure spéciale n'est nécessaire

#### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:

Pour non-secouristes: Le personnel non urgentiste doit être tenu à l'écart de la zone.

Pour les secouristes: Utiliser équipement de protection individuelle approprié.

6.2 Précautions pour la protection de

confinement et de nettoyage:

l'environnement:

Donnée non disponible

**6.3 Méthodes et matériel de**Observer les précautions habituelles concernant les îpoussières gênantesî

qui sont désagréables mais non dangereuses. Eviter l'inhalation prolongée de la poussière. Balayer ou aspirer le produit répandu et le placer dans un récipient approprié pour une élimination ultérieure.

**6.4 Référence à d'autres rubriques:** Voir la section 8 pour l'équipement de protection individuelle approprié.

Page 3 de 10



# conformément au règlement (EC) 2020/878

Date de révision: 04-04-2023 Ce document remplace la SDD datée: 17-02-2023

# **NOVATION 2300**

Voir les sections 2 et 7 pour plus d'informations sur les dangers et les mesures de précaution.

# **RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:

Comme avec tous les produits chimiques, il est bon de suivre les règles d'hygiène standard en milieu industriel lorsqu'on manipule ce matériau.

7.1.1 Recommandations pour une manipulation en toute sécurité:

Empêcher la manipulation de substances ou de mélanges incompatibles. Prendre des mesures pour prévenir les incendies ainsi que la génération

d'aérosols et de poussières.

7.1.2 Conseils sur l'hygiène générale du travail:

Ne pas manger, boire et fumer dans les zones de travail. Se laver les mains après utilisation. Retirer les vêtements contaminés et l'équipement de protection avant d'entrer dans les aires de restauration.

### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités:

Conditions de stockage sûres: Keep container closed when not in use.

Sensibilité spéciale: Aucune.
Sensibilité à l'électricité statique: Oui

Autres précautions: Prendre soin de minimiser la génération de poussière dans les conditions

normales d'utilisation.

Eviter de diperser la poudre dans l'air. Empêcher l'accumulation de

poudre sur les surfaces.

Matériaux à éviter/incompatibilité

chimique:

Il n'y a pas d'instabilités connues.

7.3 Utilisation(s) finale(s)

particulière(s):

Food products

#### RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection indi-viduelle

### 8.1 Paramètres de contrôle:

Nom de la substance	Belgique - Limites d'exposition professionnelle	Belgique - Limites d'exposition professionnelle - STEL	
Aucune donnée disponible			

Ce produit peut produire une poussière ennuyante, dont la concentration doit être maintenue au-dessous de 10 mg/m3, calculée en tant que moyenne pondérée en fonction du temps.

PNEC: Aucun connu

Aucun connu



# conformément au règlement (EC) 2020/878

Date de révision: 04-04-2023 Ce document remplace la SDD datée: 17-02-2023

# **NOVATION 2300**

8.2 Contrôles de l'exposition:

Contrôles techniques appropriés: Ventilation générale.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle:

La protection des yeux/du visage: Le port de lunettes de sécurité est recommandé.

La protection de la peau: Skin protection may be required depending on product temperature.

Protection des mains: Les gants ne sont généralement pas nécessaires pour une utilisation du

produit dans les conditions normales.

La protection respiratoire: Utiliser un masque anti-poussière approuvé.

Risques thermiques: Donnée non disponible

Contrôles d'exposition liés à la Éviter le ruissellement dans les égouts pluviaux et les fossés qui mènent

protection de l'environnement: aux cours d'eau.

### RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

#### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:

Substance pure ou mélange: Substance pure.

État physique: Poudre Couleur: blanc

Odeur et seuil olfactif: Odeur d'amidon

pH: Donnée non disponible pH dans la solution (1 %): Approximativement 6

Point de fusion/point de congélation:

Point de fusion:

Point de congélation:

Donnée non disponible

Donnée non disponible

Point d'ébullition ou point initial

Donnée non disponible

d'ébullition et intervalle d'ébullition:

Point d'éclair:

Taux d'évaporation:

Non applicable

Non applicable

Inflammabilité: Non Limites inférieure et supérieure d'explosion:

Limites supérieure d'explosion:

Limites inférieure d'explosion:

Donnée non disponible

Pression de vapeur:

Donnée non disponible

Donnée non disponible

Donnée non disponible

Densité et/ou densité relative: 1.5



# conformément au règlement (EC) 2020/878

Date de révision: 04-04-2023 Ce document remplace la SDD datée: 17-02-2023

# **NOVATION 2300**

Solubilité: Insoluble.

Coefficient de partage n-octanol/eau

(valeur log):

Donnée non disponible

La température d'auto-inflammation: Donnée non disponible Température de décomposition: Donnée non disponible

Viscosité:Non applicableVolatils:Non concerné.Produits chimiques organiquesNon applicable

volatils:

Viscosité cinématique: Donnée non disponible

Caractéristiques des particules: Sans objet

9.2 Autres informations:

Masse moléculaire: > 10000

#### RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité: Ne devrait pas réagir10.2 Stabilité chimique: Le produit est stable.

10.3 Possibilité de réactions

dangereuses:

Le produit ne subit pas une polymérisation dangereuse.

10.4 Conditions à éviter: Il n'y a pas d'instabilités connues.
10.5 Matières incompatibles: Il n'y a pas d'instabilités connues.

10.6 Produits de décomposition

dangereux:

La substance ne se décompose pas spontanément. Les produits de décomposition types sont le monoyxde de carbone (oxyde de carbone),

dioxyde de carbone (gaz carbonique), l'azote et l'eau.

### **RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) nº 1272/2008:

Informations sur les voies d'exposition possibles:

Ingestion., Inhalation., Contact avec la peau., Contact avec les yeux.

Organes cibles potentiellement

affectés par l'exposition:

Non applicable

Symptômes précoces liés à

l'exposition:

Farmaceutische hulpstoffen

Effets toxiques: Ce produit n'est pas toxique. Respecter cependant les mesures normales

de protection et d'hygiène industrielles.



# conformément au règlement (EC) 2020/878

Date de révision: 04-04-2023 Ce document remplace la SDD datée: 17-02-2023

# **NOVATION 2300**

### Niveaux d'exposition et effets sur la santé:

Toxicité aiguë:

Toxicité par ingestion: Selon les données disponibles, les critères de classification du GHS ne

sont pas remplies

Toxicité aiguë - Cutanée: Selon les données disponibles, les critères de classification du GHS ne

sont pas remplies

Toxicité par inhalation: Selon les données disponibles, les critères de classification du GHS ne

sont pas remplies

Corrosion cutanée/irritation cutanée: Faible niveau de toxicité. N'engendrera probablement pas d'effets nocif

lorsqu'il est manipulé et utilisé selon les conditions recommandées.

Lésions oculaires graves/irritation

oculaire:

Selon les données disponibles, les critères de classification du GHS ne

sont pas remplies

Sensibilisation respiratoire: Selon les données disponibles, les critères de classification du GHS ne

sont pas remplies

Sensibilisation cutanée: Selon les données disponibles, les critères de classification du GHS ne

sont pas remplies

Mutagénicité sur les cellules

germinales:

Selon les données disponibles, les critères de classification du GHS ne

sont pas remplies

**Toxicité pour la reproduction:** Aucun effet néfaste n'est connu.

Cancérogénicité: Non.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) – exposition

unique:

Selon les données disponibles, les critères de classification du GHS ne

sont pas remplies

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) – exposition

répétée:

Selon les données disponibles, les critères de classification du GHS ne

sont pas remplies

**Danger par aspiration:** Selon les données disponibles, les critères de classification du GHS ne

sont pas remplies

Propriétés perturbatrices

endocriniennes:

Aucun des composants n'a de propriétés de perturbation endocrinienne.

#### Mesures numériques de la toxicité (telles que les estimations de la toxicité aiguë):

Nom de la substance	LD50 Oral	LD50 Dermal	LC50 Inhalation
Aucune donnée de toxicité connue n'est disponible pour les			
composants ou le produit.			



# conformément au règlement (EC) 2020/878

**Date de révision:** 04-04-2023 Ce document remplace la SDD datée: 17-02-2023

# **NOVATION 2300**

### **RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

12.1 Toxicité: Pas d'informations disponibles.

### Données de toxicité écologique:

Nom de la substance	Numéro CAS	Aquatique CL50 Poisson	Algues aquatiques ERC50	Aquatique EC50 Crustacé
Aucune donnée disponible				

12.2 Persistance et dégradabilité: Aucune donnée disponible 12.3 Potentiel de bioaccumulation: Aucune donnée disponible

12.4 Mobilité dans le sol: Inconnu

12.5 Résultats des évaluations PBT et

vPvB:

Ne devrait pas être PBT ou vPvB.

12.6 Propriétés perturbant le système

endocrinien:

Aucun connu

12.7 Autres effets néfastes: Aucun connu

### RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des

déchets:

L'élimination des déchets doit se faire suivant les réglementations

communautaires, nationales et locales.

Avertissements de conteneur vide:

Les emballages vides peuvent contenir des résidus du produit. Observer les précautions indiquées sur la fiche de données de sécurité et sur

l'étiquette.

### **RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**

14.1 Numéro ONU ou numéro

d'identification:

Sans objet

14.2 Désignation officielle de

transport de l'ONU:

Non applicable

14.3 Classe(s) de danger pour le

transport:

Non applicable

14.4 Groupe d'emballage:

Non applicable

Zone de danger d'inhalation toxique:

Aucune donnée disponible



# conformément au règlement (EC) 2020/878

Date de révision: 04-04-2023 Ce document remplace la SDD datée: 17-02-2023

# **NOVATION 2300**

14.5 Dangers pour l'environnement: 14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de Aucune donnée disponible Aucune donnée disponible

l'OMI:

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur:

Consulter les règlements de l'OMI avant de transporter en vrac par voie

maritime.

#### RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

# 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement:

Nom de la substance	EINECS	SVHC
Aucune donnée disponible		

15.2 Évaluation de la sécurité

chimique:

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée pour cette

substance / mélange par le fournisseur.

#### **RUBRIQUE 16: Autres informations**

Date de révision: 04-04-2023

: Aucun connu

**Abréviations et acronymes:** CAS = Service de résumé chimique

DNEL = niveau dérivé sans effet CE = Communauté européenne

EINECS = Inventaire européen des substances chimiques existantes

MSHA = Mine Safety Health Administration

NIOSH = Institut national de la sécurité et de la santé au travail

VLEP = limite d'exposition professionnelle PBT = persistant, bioaccumulable, toxique PNEC = concentration prévue sans effet

SCOEL = Comité scientifique des limites d'exposition professionnelle

TLV = valeur limite seuil

TWA = Moyenne pondérée dans le temps vPvB = très persistant, très bioaccumulable

% En poids = poids en pourcentage

Références et sources de données: Classification selon le règlement (CE) 1272/2008 (CLP), tel que modifié et le



# conformément au règlement (EC) 2020/878

Date de révision: 04-04-2023 Ce document remplace la SDD datée: 17-02-2023

### **NOVATION 2300**

règlement (CE) 1907/2006 (REACH), tel que modifié

Mentions de danger:

Classification et procédure utilisées pour dériver la classification des mélanges conformément au règlement (CE) 1272/2008 [CLP]: Aucune mention de danger n'est nécessaire.

Classification conformément règlement (CE) no 1272/2008	Procédure de classification
Donnée non disponible	Donnée non disponible

**Conseils de prudence:** Aucune mise en garde nécessaire.

Ingredion Incorporated and the Ingredion group of companies does not make any warranty or representation respecting the accuracy or completeness of the data. We assume no responsibility for any liability or damages relating thereto, or for advising you regarding the protection of your employees, customers, or others. You should make your own determination regarding the applicability of such information to, or the suitability of any products for your specific use. Ingredion Incorporated and the Ingredion group of companies expressly disclaims all warranties, expressed or implied, including but not limited to, warranties of merchantability, accuracy, fitness for use or for a particular purpose, and noninfringement. The United Nations Convention on Contracts for the International Sale of Goods shall not apply to sales of products by Ingredion Incorporated and the Ingredion group of companies. The INGREDION mark and logo are trademarks of the Ingredion group of companies.